



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 66521

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la présence d'éthers de glycol dans la composition des crèmes solaires. En effet, bien que reconnus dangereux, les éthers de glycol sont toujours présents dans de nombreux cosmétiques. En particulier, dans les crèmes solaires qui pour la plupart renferment du phénoxyéthanol, solvant de la famille des éthers de glycol utilisé comme conservateur. Ces produits, bien que respectant la législation en incluant moins de 1 % d'éther de glycol, peuvent s'avérer dangereux surtout lorsqu'ils sont utilisés par des femmes enceintes. C'est pourquoi, il aimerait savoir s'il serait possible d'indiquer clairement une mise en garde pour les utilisateurs de crèmes solaires.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66521

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5543